

Formation

3

Sexisme

7

Histoire

12

Queer

14

PISA: la lutte
des classes

Minuit moins le quart
en France

Israël et l'expédition
de Suez de 1956

Nouvelle panique
morale autour du
changement de sexe

Immigration

8-9

Édito

Leur intelligence et la nôtre

Dans le dernier volet de la franchise *Mission : Impossible*, une intelligence artificielle a infiltré tous les systèmes informatiques afin de contrôler le monde en désintégrant l'idée de vérité.

Ce scénario catastrophe reflète une partie des craintes populaires face à ces outils, notamment les IA génératives ou « générales » comme ChatGPT.

Si, début décembre, l'Union européenne est parvenue à un projet d'accord encadrant certains aspects éthiques de l'IA elle a laissé de côté ceux liés au travail. Car la référence cinématographique qui colle le mieux au monde que les géants de la tech nous préparent, c'est plutôt *Matrix*.

Les IA génératives, qui écrivent des textes et produisent des images, nécessitent beaucoup de données. Des milliards de documents qu'il faut stocker et indexer. En amont, les sociétés comme la très mal nommée OpenAI, procèdent à un gigantesque vol de données, s'accaparent en grande partie illégalement le travail de milliards d'êtres humains.

Si l'accord de l'UE exige avec raison des « résumés détaillés des contenus utilisés pour entraîner » les modèles, on voit mal comment ces entreprises pourraient devenir rentables si elles payaient au juste prix les images et les textes dont elles se nourrissent.

LA FIN DU DROIT D'ASILE

Économie

10-11

ISRAËL: LA COLONISATION COMME OUTIL MARKETING

Pour capter ce surtravail, les acteurs de l'IA se présentent comme des centres de recherche, alors que ce sont soit des divisions des GAFAM soit des start-ups financées par *Big Tech*.

Leurs nobles déclarations d'intention masquent ainsi ce que l'artiste Hito Steyerl décrit comme « *un détournement des communs* » pour « *nous louer ce qui devrait être partagé* ».

Certain·e·s créateur·ices ont engagé des actions en justice contre l'utilisation de leurs œuvres. Mais la bataille pour empêcher ce pillage sera longue mais décisive et devra investir le champ politique et syndical.

L'accord de l'UE fait totalement l'impasse sur les « *travailleuses du clic* » nécessaires à l'indexation et au filtrage des données.

De la salariée précaire qui décrit dans son temps « *libre* » des images sur une plateforme comme Amazon Mechanical Turk pour quelques centimes à l'exilé qui doit écarter jour après jour des milliers d'images perturbantes dans des centres de modération de contenu pour quelques euros et une dépression assurée, iels sont des millions à œuvrer à cet outil qui « *bénéficiera à l'humanité entière* » (slogan d'OpenAI).

En 2023, les scénaristes et les actrices étasuniens ont fait grève, durant 146 et 118 jours respectivement, en partie pour empêcher leurs employeurs·euses de les remplacer par des IA. Leur succès nous montre que l'avancée de l'intelligence artificielle n'est pas inexorable et que nous devons l'intégrer à nos luttes pour nos conditions de travail.

Si l'on intégrait dans une intelligence artificielle les aspirations de chaque personne vivant sur notre planète et que nous lui demandions d'esquisser le modèle de société qui y répondrait le mieux, gageons qu'il serait plus proche d'un écosocialisme émancipateur que d'une dystopie techno-autoritaire.

Et que si on lui demandait une liste de tâches pour y arriver, elle répondrait, entre autres, de démanteler les GAFAM.

Niels Wehrspann

AGENDA

Genève

LU 25 & MA 26 DÉC.

FESTIVAL ANTI-CONSUMÉRISTE

Tables rondes sur les luttes, radio, animations, chorale anarchiste et repas à prix libre

13 h - 22 h Pavillon Bleu, 6 rue des Amis, Genève

Org.: Organisation: librAdio

Neuchâtel

ME 17 JAN.

APÉRO SPÉCIAL ÉLECTIONS COMMUNALES

Conférence inaugurale de RECAP-NE
18 h 30 Maison du Concert, Neuchâtel

SA 20 JAN.

JOURNÉE DE RÉFLEXION ET D'ORGANISATION DE LA GRÈVE POUR L'AVENIR

13 h 30 Avenue de la Gare 3, Neuchâtel

NATIONAL

SA 13 JANVIER

MANIFESTATION NATIONALE EN SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

À Bâle (en cours d'organisation par la Fédération Suisse-Palestine)

À lire À voir À écouter

UN LIVRE, UNE SÉRIE ET UN DISQUE POUR L'HIVER



Nastasia Hadjadj, *No crypto. Comment bitcoin a envoûté la planète*, Paris, Divergences, 2023



D'argent et de sang de Xavier Giannoli, avec Vincent Lindon, Niels Schneider, Ramzy Bedia, Canal+, 2023



Chuquimamani-Condori, DJ E, auto-édité, 2023

Les « monnaies » magiques d'Internet suscitent un engouement souvent teinté de fanatisme. Ce livre lève la voile sur les échecs économiques d'une industrie qui a accouché de nombreux scandales ainsi que sur l'aberration écologique qu'elle représente.

L'arnaque du siècle, commise entre 2008 et 2009 : des milliards partis en fumée sur le marché financier des « quotas carbone » inventé pour lutter contre le réchauffement climatique. D'après le livre-enquête de Fabrice Arfi.

L'artiste étasunienne aux origines aymara, qui se faisait appeler Elysia Crampton (entre autres) vient de sortir un album jouissif de folk andin *chopped and screwed*.

REJOIGNEZ-NOUS!

Marre de rester simple spectateur·ice·x, envie de participer, d'une manière ou d'une autre, à la construction d'un autre monde? Alors n'hésitez pas, rejoignez solidarités!

→ solidarites.ch/rejoignez-nous

AVEZ-VOUS BIEN PAYÉ VOTRE ABONNEMENT?

Votre journal a besoin de vous! Merci de vous assurer que votre abonnement pour l'année est bien réglé!

→ Sur notre site: solidarites.ch/abonnements

→ Par Twint, en scannant ce QR code



Impressum	5 000 exemplaires	José Sanchez	Maquette et mise en page
Editeur	17 ^e par an	Thomas Vachetta	Niels Wehrspann
Journal solidarités	Comité éditoriel	Antoine Volki	Couverture
Case postale 2089	Clara Almeida Lozar	Relacteur	Niels Wehrspann
1211 Genève 2	Nadia Badoui	Luna Allou	
T +41 22 740 07 40	Clément Bindschedler	Northale Delbrouck	
E journal@solidarites.ch	Carl Studer	Guy Rouge	
W solidarites.ch/journal	Noémie Rentsch	Manolo Varrrier	
		Françoise Wos	

Abonnements	fr.	80
Annuel		
Étudiant·e·s, chômeur·seuses, AVS/Al...		40
Soutien		150
3 mois à Tessin		Gratuit
Pour payer:	CCP 17-216950-1	
IBAN CH28 0900 0000 1721 6950 1		
Demander d'abonnement et changements d'adresse:		
▶ abos@solidarites.ch		

Contacts régionaux du mouvement		
Genève	Fribourg/Freiburg	Neuchâtel
25, rue des Gares	Case postale 532	Case postale 3105
Case postale 2089	1701 Fribourg	2001 Neuchâtel
1211 Genève 2	Fribourg@solidarites.ch	T +41 77 502 79 53
T +41 22 740 07 40		E ne@solidarites.ch
E info@solidarites.ch		W solidarites.ch/ne
W solidarites.ch/genève		
	Vaud	
	5 place Chauderon	
	1003 Lausanne	
	T +41 79 302 38 34	
	E vaud@solidarites.ch	
	W solidarites.ch/vaud	



Comment améliorer les aptitudes des élèves si les salaires et les conditions de travail des enseignant-e-s se dégradent? Journée de grève et de mobilisation des salarié-e-s des secteurs public et parapublic vaudois, Lausanne, 23 janvier 2023

Formation National

PISA: LA LUTTE DES CLASSES

PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) compare tous les trois ans les compétences des élèves des pays de l'OCDE. Les résultats publiés en 2023 indiquent une baisse générale. Et si la Suisse se gausse de monter au classement, elle reste marquée par des inégalités criantes.

Comme tout critère de comparaison, les données publiées par PISA peuvent être relativisées. Les acquis des élèves ne sont ainsi mesurés qu'en fonction de trois disciplines: la lecture, les mathématiques et les sciences. Cette focale laisse de côté de nombreux aspects, comme la capacité à s'exprimer, à adopter un point de vue critique, à se positionner, à parler plusieurs langues ou encore à créer. PISA réduit ainsi le rôle de l'école à inculquer des compétences passives (comprendre les consignes) et quantitatives.

On pourrait également questionner la possibilité même d'établir des normes internationales neutres pour étudier les acquis des élèves. Ces études ne mesurent qu'une certaine forme d'intelligence, qui fait fi des différences

culturelles et sociales pourtant déterminantes. Enfin, comment ne pas regretter que de telles recherches n'aboutissent souvent qu'à un classement propice au concours d'ego national.

L'impact du covid

La Suisse se vante ainsi d'avoir progressé au classement. Elle est désormais 8^e en maths, 13^e en sciences, et 18^e en lecture. Pourtant ces places gagnées signifient-elles encore quelque chose quand les résultats généraux sont en fait en baisse? La dernière étude PISA montre en effet une baisse inédite et généralisée des acquis des élèves. Cette dernière résulte en grande partie de la fermeture des écoles durant le confinement (la durée relativement courte de cette fermeture en Suisse permettant une baisse des résultats moins prononcée). De fait,

les élèves suisses obtiennent des résultats moins bons dans toutes les disciplines par rapport à il y a trois ans. Cette illusion de progression s'explique uniquement parce que les autres pays ont davantage régressé que la Suisse.

Les professionnel-le-s constatent au quotidien des difficultés d'apprentissage, de comportement ou encore des difficultés à se projeter dans l'avenir, sans parler de l'augmentation effrayante du nombre de mineurs-e-s en détresse psychologique. Pourtant très peu de choses ont mises en place par les États pour prendre en charge ces difficultés scolaires héritées du confinement. Ces résultats devraient inciter les pouvoirs publics à instaurer des mesures ciblées: co-enseignements, soutiens psychologiques et d'orientation au sein des écoles, appuis, etc.

Championne des inégalités

Au-delà des acquis des élèves, l'étude PISA a également pour intérêt de mettre la réussite des élèves en regard de leur statut économique et de leur genre. Concernant ce dernier aspect, les derniers résultats confirment les tendances déjà observées quant aux inégalités genrées des compétences scolaires: les garçons réussissent mieux en mathématiques quand les filles obtiennent de meilleurs résultats en lecture. À noter que la Suisse possède une différence entre genres pour les mathématiques plus forte que la moyenne des pays de l'OCDE (11 contre 9 points) et que cette différence s'est accrue en trois ans, gagnant 4 points.

C'est surtout au niveau du poids des inégalités sociales que la Suisse se révèle être championne. Elle se vante d'être huitième au classement PISA. Elle fait encore mieux dans celui des pays les plus inégalitaires, atteignant le top 6. En Suisse, les élèves les plus favorisé-e-s obtiennent un score supérieur de 117 points à celui des plus défavorisé-e-s (cet écart s'étant élargi de 17 points depuis 2018). Parmi les 81 pays étudiés, seuls la Hongrie, Israël, la République Tchèque, la Roumanie et Taiwan font pire. Ces données viennent donc confirmer le caractère fortement élitiste du système scolaire helvétique.

Enfin, PISA fournit également des résultats spécifiques pour les immigré-e-s au sein de chaque pays. Ici la Suisse ne détonne pas. Comme dans la quasi-totalité des pays, l'écart entre population non-immigrée et population issue de l'immigration est très important. Les résultats des immigré-e-s de seconde génération obtiennent des résultats inférieurs de 51 points (477 contre 528) à ceux des élèves non immigré-e-s (cet écart monte à 56 pour les immigré-e-s de première génération).

Se borner à regarder des classements pourrait donc faire croire que la Suisse s'en sort bien ou du moins mieux que les autres pays grâce à sa politique de réouverture des écoles. Le détail des résultats vient rappeler l'ampleur des chantiers à mettre en œuvre pour non seulement inverser la chute des résultats, mais aussi offrir un enseignement solidaire capable de ne pas reproduire les inégalités de genre, de classe ou d'origine.

Pierre Raboud



Lutter pour les droits des personnes «étrangères» passe aussi par la lutte contre l'extrême droite. Manifestation antifasciste, Genève, 12 novembre 2022.

Immigration National

MÊMES DROITS POLITIQUES ET SOCIAUX POUR TOUS CEUX ET TOUTES CELLES QUI VIVENT ET TRAVAILLENT EN SUISSE!

L'accès aux droits politiques pour toutes et tous est une exigence démocratique minimale. Pour que la citoyenneté soit effective pour toutes et tous, elle doit s'accompagner de véritables droits sociaux.

Dans le canton de Vaud, comme à Genève, des initiatives populaires ont été déposées récemment pour donner la possibilité aux personnes étrangères de voter, d'élire et d'être élues aux niveaux communal et cantonal. À Genève, les personnes qui n'ont pas le passeport rouge à croix blanche représentent 40 %

de la population, dans le canton de Vaud 33 %.

Sur le plan fédéral, près d'un quart de la population en Suisse ne peut ni voter ni être élue. Fin 2022, la population étrangère résidente permanente s'élevait à 2 millions 250 000 personnes, dont 66 % en provenance des pays de l'Union européenne (UE et AELE).

Sur le plan cantonal, seuls deux cantons, Neuchâtel et Jura, octroient aux étranger·ère·s le droit de vote. Pour le premier, iels doivent bénéficier d'une autorisation d'établissement et habiter depuis au moins 5 ans dans le canton; pour le second, iels doivent être domicilié·e·s depuis au moins dix ans en Suisse et depuis au moins 1 an dans le canton.

Aucun canton n'octroie le droit à l'éligibilité. En Suisse romande, cinq cantons romands octroient le droit de vote et d'éligibilité au niveau communal, les conditions variant d'un canton à l'autre. Dans la plupart des cas, il s'agit d'une certaine durée de séjour et/ou du bénéfice d'un permis d'établissement. En Suisse alémanique, trois cantons autorisent leurs communes à permettre aux étranger·ère·s de participer aux votations et élections communales.

Citoyenneté politique et citoyenneté sociale

Toute riposte au courant xénophobe qui se renforce aujourd'hui – voir sa progression aux dernières élections – ne peut se construire qu'en affirmant sans concession que tous ceux et toutes celles qui sont exploité·e·s et opprimé·e·s doivent lutter pour les mêmes droits politiques, sociaux et culturels, afin d'agir ensemble contre les politiques patronales, en particulier la précarisation des emplois.

Historiquement, la citoyenneté politique est liée à des obligations, comme celle de payer ses impôts. Elle offre en contrepartie le droit de voter, d'élire des représentant·e·s, de participer à une initiative ou à un référendum. Cette citoyenneté n'est même pas reconnue, en-

core aujourd'hui, aux personnes «étrangères» qui sont pourtant contribuables. Une discrimination inacceptable!

Cette citoyenneté n'est nullement secondaire, mais reste séparée totalement de la citoyenneté économique et sociale, c'est-à-dire de l'absence complète d'emprise sur les décisions qui affectent pour chacune et chacun son existence concrète, son travail, sa vie quotidienne. Le sujet qu'est le citoyen et la citoyenne se transforme en objet du marché du travail et du logement. Pas de vote possible sur le montant du loyer de son logement ni sur ses conditions de travail...

Cette citoyenneté, très restrictive, conduit à vider de son sens toute activité civique. Le taux d'absentéisme électoral, très important, est une des facettes de l'absence de droits sociaux. De plus, aucune forme de citoyenneté n'est reconnue à celles et ceux qui n'ont pas de statut de séjour légal.

Enfin, pour les immigré·e·s qui vivent et travaillent «légalement», la citoyenneté n'est pas réductible à la naturalisation, dont la procédure est semée d'embûches, même pour les descendant·e·s de la troisième génération!

Disparition du courant xénophobe?

Peut-on s'attendre à une disparition du courant xénophobe? Bien évidemment, non. C'est au moment où l'offensive néolibérale s'accroît et déploie ses effets les plus délétères, qu'il est urgent, nécessaire, de lier les revendications de défense des salarié·e·s à la revendication des mêmes droits politiques, sociaux, culturels pour tous ceux et toutes celles qui vivent et travaillent en Suisse et ailleurs.

La poussée des courants xénophobes, en Europe et dans le monde, est liée à la crise profonde, écologique et sociale que nous vivons. Comme l'écrivait Antonio Gramsci, dans ses *Cahiers de prison*, enfermé dans les geôles mussoliniennes, «la crise consiste justement dans le fait que l'ancien meurt et que le nouveau ne peut pas naître : pendant cet interrègne, on observe les phénomènes morbides les plus variés». Ces phénomènes ont pour expression notamment la négation de tous les droits pour les personnes étrangères, un racisme décomplexé, une politique officielle menée sans fard contre les étranger·ère·s, immigré·e·s ou requérant·e·s d'asile. Et la Suisse n'est pas une île, mais un laboratoire, un modèle, en cette matière...

Jean-Michel Dolivo

« PALESTINE VIVRA, PALESTINE VAINCRA »

solidarités Genève et la Jeunesse solidaire, en collaboration avec le NPA, ont organisé vendredi 15 décembre une soirée de discussion sur la solidarité internationale avec la Palestine. À revoir sur la chaîne YouTube de solidarités.

Près de 200 personnes se sont réunies à l'occasion de cette soirée, qui se voulait un moment de prise de recul et de réflexion au milieu du tumulte des manifestations à organiser, de l'horreur du massacre en Palestine qui n'en finit pas, de la répression à l'égard des mouvements palestiniens qui bat son plein, etc.

Quatre intervenant-e-s ont apporté des éclairages indispensables pour saisir ce que le peuple palestinien subit à Gaza et en Cisjordanie, mais aussi pour comprendre ce que les gouvernements occidentaux et la bourgeoisie en Occident ont comme intérêts en jeu, qui expliquent le silence assourdissant autour du génocide qui est en cours.

Sahar Mohammad Khaled, féministe et syndicaliste, a pu se connecter en visioconférence depuis la Cisjordanie et nous expliquer la survie et les luttes des militant-e-s sur place.

Soha Bechara, militante du Collectif Urgence Palestine, a rappelé les précédentes tentatives d'Israël pour expulser les Palestinien-ne-s hors de la Bande de Gaza, et les massacres qui ont été perpétrés (déjà, alors, au nom du « droit à se protéger »).

Joe Daher, membre de solidarités, est revenu sur les responsabilités de l'Occident et les raisons pour lesquelles le massacre en cours n'est pas remis en question.

Olivier Besancenot, militant du NPA, a partagé son analyse à

propos du moment de bascule vers l'extrême droite que connaît la France aujourd'hui, qui s'est effectué autour de la question palestinienne. Il a souligné que, suivant la prophétie d'Orwell, l'extrême droite et ses chaînes de médias travaillent à retirer leur signification aux mots, jusqu'à brouiller la situation et rendre incompréhensible toute tentative d'explication. Nous lui avons posé quelques questions au sujet des mobilisations en France.

La répression des manifestations de soutien avec la Palestine continue-t-elle ?

Le gouvernement Macron a dès le début réprimé très fort les

mouvements de soutien avec la Palestine, en interdisant les manifestations. Ces dernières semaines, il leur a fallu revenir en arrière. Mais peu de mouvements de gauche participent et parmi les partis politiques il y a majoritairement la gauche radicale dont LFI et le NPA. Nous avons toutefois le soutien depuis le début des syndicats Solidaires et CGT.

Comment vois-tu ces manifestations ?

Dans les manifs, on voit surtout des jeunes, femmes, habitantes des quartiers populaires. C'est une nouvelle génération qui bat le pavé, et c'est marquant que ce soit pour soutenir la Palestine. La question anticoloniale est centrale pour comprendre cette participation.

Où en est la menace de dissolution du NPA ?

Le NPA a été entendu par la police, nous attendons maintenant la prochaine étape. Cette attaque est un avertissement pour toute la gauche solidaire avec la Palestine.

Aude Martenet



Eric Roset

IL N'Y A PAS DE VIOL COURT

Des cris, des casseroles et des sifflets ont retenti pendant 11 longues minutes au cœur de la ville de Genève pour faire résonner la colère ressentie face à la décision du Tribunal fédéral qui a considéré le 22 novembre dernier que 11 minutes de viol c'était court et que cela permettait d'alléger la peine de l'agresseur.

En appelant à ce rassemblement bruyant, le collectif genevois de la grève féministe a ainsi

voulu dénoncer publiquement ce jugement confirmant celui de la cour d'appel de Bâle et selon le-

quel « la prise en considération de la durée relativement courte du viol est conforme ».

Comment, Messieurs les juges osez-vous ? Ces 11 minutes ont été une éternité pour la victime. 11 minutes pendant lesquelles elle a dû supplier pour que ça se termine.

Cette prise en compte, par la justice, de la durée d'un viol pour en déterminer la gravité est une honte et démontre le mépris de ces juges pour les victimes de viol.

Le collectif de la grève féministe a rappelé que rien ne peut justifier ni excuser un viol, ni l'habillement, ni le comportement, ni la durée : le viol est un crime qui détruit profondément les victimes. La reconnaissance de la gravité du viol est essentielle et elle passe notamment par l'application de la Convention d'Istanbul signée par la Suisse en 2017.

Les combats féministes contre les violences sexistes et sexuelles et toutes les violences de genre qui sont structurelles, passent par la dénonciation systématique de la culture du viol qui gangrène encore nos institutions comme le Tribunal Fédéral en témoigne dans ce jugement. Nous ne nous tairons pas !

Françoise Nyffeler

PROTÉGER ET SOIGNER LES MIGRANTES VICTIMES DE VIOLENCES

À l'appel de Solidarité Femmes, une coalition de 11 associations, groupes et services qui s'occupent des migrant·e·x·s dans le canton de Neuchâtel s'est réunie suite à la pétition européenne de Feminist Asylum classée sans suite par les autorités fédérales. Objectif : voir comment améliorer l'accueil, l'accompagnement et la prise en charge des migrant·e·x·s victimes de violences sexistes et sexuelles. Un rapport a été remis à la Conseillère d'État Florence Nater avec un état des lieux, des témoignages et une série de propositions concrètes.

La coalition neuchâteloise dénonce les renvois dans d'autres cantons de personnes vulnérables, alerte les autorités sur le manque de moyens pour une prise en charge médicale digne de ce nom, revendique une augmentation du nombre d'interprètes, pointe le manque de formation du personnel en charge des migrant·e·x·s. Outre une coordination effective à l'interne de l'administration, ainsi qu'entre services publics et privés, des demandes précises sont formulées dans trois domaines : l'accueil et les soins d'urgences, la formation, et plusieurs mesures directement en lien avec le Centre fédéral d'asile de Boudry.

À Neuchâtel, comme ailleurs en Suisse, les accords Dublin priment sur tout. Au mépris de la Convention d'Istanbul, les viols et violences – y compris la traite humaine – qui ont eu lieu en dehors du territoire suisse ne donnent lieu à aucun droit sur terre neuchâteloise. La responsabilité politique du Canton est engagée. La coalition reste mobilisée.

Marianne Ebel

Rapport sur les femmes migrantes victimes de violences :
→ marchemondiale.ch



Clara Brambilla et TERENCE Durig, nouvelle et nouveau co-secrétaires de solidarités Vaud

Vaud

En mouvement

VERS 2024, AVEC UN SECRÉTARIAT RENOUVELÉ

Le 11 octobre dernier, l'Assemblée générale de solidarités Vaud a élu deux nouveaux co-secrétaires. Il s'agit de nos camarades Clara Brambilla et TERENCE Durig.

Notre désormais ancien secrétaire Guillaume Matthey, qui milite depuis près de dix ans au sein de notre section et qui a occupé ce poste depuis le printemps 2022, l'a quitté début novembre pour de nouveaux horizons professionnels. Nous le remercions chaleureusement pour son engagement sans faille, comme militant et en tant que secrétaire. Son travail et ses nombreuses qualités personnelles ont contribué à renforcer notre mouvement.

Nous lui souhaitons beaucoup de succès pour sa thèse et son nouveau poste d'assistant diplômé en sociologie à l'Université de Lausanne et nous réjouissons de continuer de militer à ses côtés au sein de solidarités ainsi que dans les collectifs et comités où il est actif.

Présentation

Pour la première fois depuis que le poste a été créé en 2014, la section vaudoise n'aura pas un ou une secrétaire, mais un secrétariat composé de deux camarades.

TERENCE Durig a terminé ses études en sociologie à l'Université de Lausanne en 2020 et a fait plusieurs mandats de recherche ces dernières années. Il travaille actuellement dans une pizzeria durable et milite depuis sept ans à solidarités Vaud, où il s'est beaucoup investi dans différentes campagnes politiques que nous avons portées, que ce soit dans le domaine des luttes syndicales ou des mouvements sociaux.

Pendant deux ans, il a par ailleurs été l'assistant parlementaire de la conseillère nationale sortante d'Ensemble à Gauche Genève (désormais Union populaire) Stéfanie Prezioso, ce qui lui a apporté une expérience très utile pour notre mouvement.

Clara Brambilla est étudiante en droit et assistante-étudiante en communication à l'Université de Lausanne. Elle est sympathisante active dans notre mouvement depuis deux ans et demi et a formellement rejoint so-

lidarités Vaud en mai dernier. Militante dans les mouvements écologistes ainsi qu'au sein des Juristes Progressistes et des Juristes Engagés de l'Unil, elle s'est notamment engagée dans les Avocat·e·s pour le climat. Son bagage militant ainsi que l'activité de secrétariat qu'elle a exercée chez les Jeunes Vert·e·s constituent de précieux atouts pour notre mouvement.

Comme à chaque nouveau mandat, de nombreux enjeux, aussi bien politiques qu'organisationnels, attendent ce secrétariat. Après trois années d'affilée rythmées par des échéances électorales et précédées par deux années de pandémie, la période 2024-2025 qui s'ouvre sera l'occasion de se concentrer sur les problématiques internes à l'organisation. Nous nous réjouissons de relever ces défis avec notre nouveau secrétariat et souhaitons le plein succès à TERENCE et Clara dans leur nouvelle fonction !

Le bureau de solidarités Vaud

MINUIT MOINS LE QUART EN FRANCE

Le 19 décembre, le Parlement français a adopté un projet de loi durcissant les règles en matière d'immigration, malgré une rébellion dans les rangs du parti au pouvoir. Le but de cette loi, soutenue par l'extrême droite, est de « rendre la vie impossible » à toutes et tous les étrangers-ères.

Depuis 1 an et demi le ministre de l'intérieur préparait SA loi. Cyniquement il osait « je vais pourrir encore plus la vie des migrants ». Cette loi serait plus dure que celles sur le séparatisme ou la sécurité globale, plus radicale que les 30 lois votées contre les migrant-e-s en 40 ans. Et... il a réussi. La France rompt légalement avec l'égalité, la liberté, la fraternité, elle choisit l'illégalité pour certain-e-s, la discrimination et la répression pour les mêmes et le racisme pour toute la société. Elle institue avec et pour le RN la préférence nationale. Retour sur le contenu de ce texte et la crise politique française.

Tractations minables pour loi dangereuse

Ni les mobilisations contre le projet de loi, ni la motion de rejet de celui-ci votée à l'Assemblée Nationale (AN) – acte politique exceptionnel – n'auront réussi à empêcher l'adoption de la loi.

Après le rejet par l'AN de débattre du texte encore durci par le Sénat, le gouvernement avait trois possibilités : retirer complètement son projet (option démocratique), appliquer le 49.3 (option autoritaire) ou mettre en place une commission parlementaire de médiation (CPM). C'est celle-ci qu'il a choisie.

La CMP, composée de sept sénateurs-trices et sept député-e-s, a abouti à un texte consensuel qui a ensuite été adopté par le Parlement. Pendant les deux jours qui ont précédé la réunion de la CPM, des tractations se sont tenues entre Renaissance (parti de Macron, pas si majoritaire que cela) et Les Républicains (droite conservatrice) d'Eric Ciotti, avec la première ministre Élisabeth Borne engagée fortement pour cette loi. On note ici l'ingérence du pouvoir exécutif sur le législatif !

Le texte final de la CPM a donc été voté mardi 19 décembre. Marine Le Pen ne s'y est pas trompée, elle a immédiatement annoncé que c'était « un petit pas qui va dans le bon sens, nous avons gagné idéologiquement ». Juste !

Quelques points sur cette loi

Cette loi, c'est la sur-précarisation pour toutes les migrant-e-s. Sur l'emploi des personnes sans papiers par exemple. Le titre de séjour d'un an maximum non seulement est lié au contrat de travail dans un emploi dit en tension mais en plus toute latitude est donnée aux Préfets pour accorder ou non in fine ce titre de séjour précaire. C'est l'immigration choisie et jetable et l'esclavage moderne !

La paupérisation est volontairement accentuée avec le délai allongé pour toucher les prestations sociales : un étranger en situation

régulière devra avoir 5 ans de présence en France ou 30 mois de travail pour toucher notamment les allocations familiales

La plupart des autres articles de la loi sont liés à la répression. Le délit de séjour irrégulier est rétabli, puni de 3750 euros d'amende, avec garde à vue possible. Le maximum de jours d'enfermement en centre de rétention administrative passe de 90 à 135.

La déchéance de nationalité pour les binationaux est rendue possible pour les auteurs de crimes contre les forces de l'ordre.

Même le droit du sol est remis en cause. Les jeunes né-e-s en France de parents étrangers n'accéderont plus automatiquement à la nationalité française à leur majorité. Ils devront faire une démarche volontaire de manifestation de leur volonté de devenir français-es entre 16 et 18 ans. En espérant qu'ils oublient ?

Fascisation à la française ?

Les restrictions des maigres droits des migrant-e-s accréditent l'idée que ce pays est envahi par une immigration massive avec risque de « grand remplacement ». La kyrielle de mesures répressives désigne, au mépris de toutes les statistiques, qu'étranger et migrant c'est la même chose.

Enfin l'article de loi instituant le débat obligatoire annuel sur l'immigration avec des objectifs de quotas chiffrés assure au gouvernement un « bon » sujet de diversion. Cela entretient contre les étrangers-ères un puissant racisme structurel qui imprègne toute la société et pour notre classe une division terrible. Cela n'empêchera pas la crise de gouvernement de Macron. 20 % des député-e-s de sa majorité, relative à l'AN, ont voté contre la loi ou se sont abstenus-e-s.

À force de mettre en musique les propositions du RN, celui-ci apparaît comme une alternative crédible. Ce qui permet à son patron, Jordan Bardella d'annoncer sa disponibilité à devenir premier ministre dans un gouvernement de cohabitation avec Macron, en cas de dissolution de l'AN !

La séquence n'est pas terminée. Les député-e-s de LFI ont saisi le Conseil constitutionnel pour qu'il juge de la cohérence de certains articles avec la Constitution. Donc la loi n'est pas promulgable pour le moment.

Des rassemblements spontanés ont éclaté un peu partout au lendemain du vote. On ne lâche rien, on n'en veut toujours pas des Darmanin/Macron et de leur monde !

Roseline Vachetta

20 000 personnes ont défilé à Paris le 18 décembre 2023 pour la « Marche des solidarités contre la loi Darmanin ».



Tiphaine Blot

LA FIN DU DROIT D'ASILE

La politique d'asile est pensée pour être dissuasive. Des obstacles sont placés à toutes les étapes pour empêcher les arrivées et encourager les départs. Aujourd'hui, le système cherche à se renouveler pour éjecter plus vite et plus loin.

Le droit d'asile, parce qu'il doit pouvoir être octroyé à qui en a besoin, ne devrait pas être restrictif ou dissuasif. Il ne devrait pas reposer sur la suspicion, sur une charge de la preuve portée uniquement par les personnes demanderesse, ni sur la traque de l'abus. Pourtant, c'est le cas en Suisse et dans beaucoup de pays européens.

Lorsque, en plus, les politiques d'asile en viennent à interdire les dépôts de demande en ambassades (contraignant les personnes à emprunter des chemins mortels) et à organiser un système de camps d'enfermement pour les personnes requérantes, alors c'est que le droit d'asile n'existe plus.

Suisse: enfermer et contrôler

En 2019, la Suisse mettait en place une réforme de l'asile. Des Centres fédéraux d'asile (CFA) ont été ouverts pour y entasser les requérant·e·s à leur arrivée et identifier celles et ceux pouvant être rapidement renvoyé·e·s. On retrouve l'objectif des camps d'expulsion que l'on voit germer dans le monde depuis quelques décennies pour « gérer l'asile » : rationaliser et faciliter les renvois en conservant les personnes sous le contrôle des autorités et en mettant la société civile à l'écart.

Ces CFA sont des boîtes noires : depuis les règlements internes jusqu'aux sanctions infligées en cas

de non-respect, en passant par l'accès aux soins. En Suisse romande, c'est le groupe privé ORS qui est chargé de la gestion des CFA, du nettoyage à l'infirmerie, et qui délègue la « sécurité » des Centres à des sous-traitants, Securitas et Protectas. Une privatisation qui fait frémir, d'autant plus lorsque l'on sait qu'ORS est une multinationale qui régit des centres d'enfermement pour migrant·e·s à travers le monde.

Depuis la mise en place de cette réforme, des dysfonctionnements graves ont été révélés. Des violences de la part du personnel encadrant envers les personnes exilées, des entraves pour l'accès aux soins, etc. Du côté des autorités, le bilan n'est même pas positif : les CFA sont trop pleins et des attributions anticipées aux cantons ont dû être effectuées, permettant aux militant·e·s d'agir pour lutter contre les décisions abusives. Fort heureusement, et bien qu'elle fonctionne tant que possible, la machine à expulser ne parvient pas à suivre le rythme souhaité par le gouvernement.

Ces signaux d'alertes d'une locomotive qui menace très souvent de dérailler devraient logiquement tendre à revenir vers plus d'humanité et à repenser le système d'asile. Néanmoins, ils ne semblent pas suffisants pour arrêter l'extrême-droite, qui vise déjà l'étape suivante : réclamer l'expulsion pure et simple de toutes les migrant·e·s.

Marche contre le racisme, Londres, 18 mars 2022.

Le « Rwanda asylum plan » était alors en discussion au parlement.



Alisdare Hickson

Une odeur nauséabonde qui flotte à travers tout le continent européen...

UE: forteresse embourbée

En Europe, le règlement Dublin, qui prétendait réguler la répartition des demandes d'asile entre les pays, doit aussi assumer un constat d'échec. Les pays à la frontière sud (Grèce et Italie en particulier) sont débordés d'arrivées au point de refuser les renvois provenant de pays européens. Les collectifs de défense de l'asile peuvent ainsi se réjouir du moratoire sur les renvois Dublin vers la Grèce et du refus de l'Italie de reprendre ses « Dubliné·e·s », qui donnent aux personnes concernées le droit de rester et de voir leur demande traitée dans le pays de leur choix.

Ce n'est toutefois pas une situation tenable pour les gouvernements européens. L'Europe s'est constituée en « forteresse » dont l'accès est rendu si difficile qu'il est mortellement dangereux : près de 30 000 décès recensés en Méditerranée depuis 2014, des dizaines de morts chaque année dans la Manche, des centaines sur la route des Balkans... Alors si le règlement Dublin bat de l'aile et que les arrivées continuent, quelle option proposer ?

Entre en jeu l'extrême-droite qui dénonce de prétendus risques liés à une factice « crise migratoire », sur la base de l'existence de problèmes d'accueil qu'elle a elle-

même orchestrés, avec le soutien éhonté des médias *mainstream*.

Externaliser l'asile: illégal, mais jusqu'à quand?

Depuis quelques années, une nouvelle idée a germé : l'externalisation hors d'Europe de la question migratoire. Cette dernière est régulièrement remise sur la table par les gouvernements, et tout aussi fréquemment la justice est saisie pour établir si l'initiative est illégale ou non.

En 2021, le Danemark, qui a vu mûrir pas moins de 42 lois en quelques années pour restreindre la migration, entamait des négociations avec le Rwanda pour y installer ses centres de traitement des demandes d'asile... et possiblement une partie des exilé·e·s à l'issue de la procédure. Le projet a fait long feu et a été abandonné en janvier 2023.

En novembre 2023, l'Italie de Meloni a signé un accord avec l'Albanie en vue de y transférer 36 000 personnes migrantes dans deux centres en attendant le traitement de leur demande. Saisie par deux recours, la Cour constitutionnelle albanaise a suspendu le vote du Parlement sur cet accord prévu le 14 décembre, en attendant de rendre son jugement.

En Grande-Bretagne, le gouvernement conservateur cherche par tous les moyens à lutter contre les arrivées de migrant·e·s, qui



traversent au péril de leur vie la Manche sur des embarcations précaires. Depuis 2022, le plan de délocaliser les procédures d'asile des personnes venant d'Erythrée vers le Rwanda est en marche. Il a été retardé par la justice européenne et finalement rejeté, le 15 novembre 2023, par la Cour suprême du Royaume-Uni.

En effet, les juges ont déterminé que les demandes d'asile étudiées au Rwanda, qui n'est lui-même pas considéré un « pays sûr », présenteraient le risque d'être mal évaluées : des refoulements vers le pays d'origine de requérant·es ont déjà été documentés. Toute expulsion vers le Rwanda constituerait donc une violation de l'article 3 de la Convention européenne des droits humains qui protège contre la torture, a estimé la Cour. Ce qui n'a pas retenu le Premier ministre Rishi Sunak, qui a fait réviser le projet en définissant cette fois le Rwanda comme un « pays tiers sûr » et en incluant dans le texte l'impossibilité du renvoi des migrant·es vers leur pays d'origine. Cette nouvelle version a été soumise au Parlement, qui l'a accepté le 12 décembre dernier.

En Allemagne, l'externalisation des demandes d'asile est également envisagée par le chancelier Olaf Scholz (Parti social-démocrate SPD), et la décision de la Cour suprême britannique n'a pas empêché son lancement. Les défen-

seurs·euses du projet proposent de mettre les demandes d'asile sous la supervision du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (UNHCR) et de permettre le retour en Europe des réfugié·e-s statutaires, afin de contourner les reproches de manquements aux droits humains soulevés par la Cour. Une étude de faisabilité est en cours.

L'UDC et le PLR ne sont pas en reste

Nous sommes tristement habitué·e-s aux initiatives scandaleuses de l'UDC. Une motion du parti a récemment été déposée – et heureusement rejetée – au Conseil national, proposant que la Suisse délocalise des centres pour requérant·e-s d'asile en Afrique. Mais c'est le PLR qui est revenu dernièrement sur la question.

Damian Müller, Conseiller aux États, a élaboré une motion s'attaquant aux ressortissant·e-s érythréen·ne-s débouté·es de l'asile, qui ne peuvent être renvoyé·e-s dans leur pays sous la contrainte. L'auteur propose donc d'identifier un autre pays prêt à les accueillir, à tout hasard... le Rwanda. Une compensation financière serait envisageable. Validée aux États en juin dernier, la motion doit passer prochainement au Conseil national.

L'exemple britannique montre que la justice semble encore un rempart contre les indécentes projets d'externalisation de l'asile

vers des pays hors de l'Europe. Mais lorsque ces projets ne sont plus portés uniquement par l'extrême-droite, mais aussi par des partis sociaux-démocrates (comme en Allemagne) et par la droite bourgeoise (comme le PLR en Suisse), il y a fort à craindre que ce rempart ne s'effondre rapidement.

Les miettes de l'asile

La politique d'asile suisse propose encore quelques petites bonnes nouvelles, malgré tout. Depuis juillet 2023, les requérantes d'asile originaires d'Afghanistan doivent se voir accorder le statut de réfugié·e (permis B) à l'issue d'un examen individuel de leur demande. Et les femmes afghanes déjà enregistrées avec une admission provisoire (permis F) peuvent déposer une demande de modification de leur statut. Bien sûr, encore faut-il avoir parcouru clandestinement le chemin semé d'embûches pour arriver jusque sur le territoire helvétique. Mais qu'à cela ne tienne, cela reste une bouffée d'air frais !

Une brèche dont il faut profiter, car les détracteurs·trices ne sont pas loin. Fin décembre 2023, deux motions (l'une UDC, l'autre PLR) sont soumises au Parlement fédéral à l'occasion d'une session extraordinaire intitulée « Pratique en matière d'asile pour les femmes afghanes ». Ces motions demandent à revenir sur ce fameux changement de pratique du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) concernant les demandes d'asile des femmes et filles afghanes.

concernant les demandes d'asile des femmes et filles afghanes.

La machine à broyer des vies

Sur le terrain de la défense de l'asile, les militant·e-s constatent que ces politiques restrictives et criminalisantes provoquent des dégâts irréparables. La campagne Stop Dublin Croatie, qui dénonce depuis plus d'un an les expulsions vers ce pays où les droits humains sont bafoués (voir *solidarités* n° 424), soutient de nombreuses personnes concernées par la menace d'un vol spécial. Et cette attente sous tension provoque une telle détresse psychique qu'il y a régulièrement des alertes médicales, voire des passages à l'acte.

La santé mentale des personnes dans l'asile est fragilisée par ce qu'ils et elles ont vécu dans leur pays de départ, durant leur parcours migratoire et finalement par le racisme et la violence institutionnelle subis dans les pays « d'accueil ». Et les conséquences sont dramatiques. À Genève, au début du mois de décembre, un jeune afghan de 20 ans mettait fin à ses jours. Il s'agit du troisième suicide d'un jeune arrivé mineur non accompagné depuis 2019, toujours à cause d'un manque d'encadrement, d'une structure inadaptée, d'un système qui broie les vies. Un système, qui n'a définitivement plus rien à voir avec le droit d'asile.

Aude Martenet

LA COLONISATION COMME OUTIL MARKETING

Comment l'armée israélienne a émergé à partir des organisations terroristes paramilitaires, pourquoi la colonisation est nécessaire à Israël, contre qui Tsahal se bat réellement et comment Tel-Aviv exporte son modèle d'occupation dans le monde

En 1920 a été créée l'organisation paramilitaire Haganah (« défense » en hébreu reconstruit) pour protéger les colons sionistes. Dans les années 1940, il devint clair que les organisations sionistes ne parvenaient à racheter que 6 % de la Palestine mandataire et que la population locale ne pouvait être expulsée que par la force.

Débuts peu glorieux

La Haganah, ainsi que – comme ils s'appelaient eux-mêmes – les organisations terroristes Irgoun et Lehi (Stern gang) furent responsables de centaines d'attentats terroristes, d'actes de sabotage et de nettoyage ethnique, comme le massacre de Deir-Yassin en avril 1948 (avant le début de la guerre). À Deir-Yassin, l'un des témoins se souvenait d'avoir vu « les soldats terroristes sionistes ordonner au boulanger du village de jeter son fils dans le four et de le brûler vivant ». D'autres témoignages incluent le ligotage d'un habitant du village à un arbre avant de le brûler, les viols et les éventrements.

Comme la Haganah, l'Irgoun et le Lehi seront intégrés à l'armée d'occupation en 1948-49. L'Irgoun se transformera en parti Hérut, d'où est issu le parti Likoud de Netanyahu.

Ainsi, déjà à cette époque, les bandes paramilitaires étaient des instruments non seulement de nettoyage ethnique, mais aussi de protection des terres expropriées

de la population indigène et de création d'un État colonial sur les terres volées.

Le complexe militaro-industriel

La transformation d'Israël d'un fabricant d'armes artisanal en un important producteur d'armes sophistiquées coïncide avec la guerre des Six Jours en 1967, lorsque Charles de Gaulle impose un embargo sur les avions et qu'Israël s'aligne sur les USA, qui deviennent le principal fournisseur d'armes.

Israël comprend alors l'urgence de développer son propre complexe militaro-industriel indépendant : la compagnie publique Israeli Aircraft Industries (IAI) commence à produire des avions Kfir, Arava et Nesher. Au même moment, le char de combat Merkava voit le jour.

Fondée en 1966, la société privée Elbit devient rapidement le principal fournisseur d'avions et de chars de l'armée d'occupation. Bientôt, l'entreprise, étroitement liée aux services de sécurité israéliens, a également commencé à exporter ses armes.

Les sociétés de défense privées continuent de fonctionner comme une extension de la « diplomatie des armes » israélienne, permettant à acheter la reconnaissance diplomatique de l'occupation. Durant cette période, l'impérialisme américain commence à utiliser les armes israéliennes pour réprimer les insurgences partout dans le

tiers monde. Après la guerre de 1973, l'industrie de haute technologie israélienne, directement rattachée aux élites militaires israéliennes, voit l'essor.

Le personnel actif de Tsahal compte 160 000 personnes auxquelles s'ajoutent 460 000 réservistes. Tel-Aviv se classe au 10^e rang mondial en termes de part des dépenses militaires par rapport au PIB, qui sont de 4,5 %. Aujourd'hui, l'État hébreu reçoit près de 4 milliards de dollars d'aide américaine par an. Les trois quarts des importations d'armes en Israël proviennent des États-Unis, le reste d'Allemagne.

Pourquoi coloniser la Cisjordanie ?

Le premier objectif est le politicide du projet palestinien, la création de « faits sur le terrain », c'est-à-dire des colonies dans des endroits stratégiques qui fragmenteraient davantage géographiquement les 14 millions de Palestiniens (7 millions en Israël/Palestine et 7 millions de réfugiés dehors) et empêcheraient les Palestiniens de former une entité politique indépendante démocratique, incompatible avec le projet colonial.

Le « processus de paix » d'Oslo a servi de paravent pour légitimer la colonisation et donner du temps pour la création de colonies. (L'autre but du « processus de paix » était d'intégrer l'économie palestinienne dans le marché néolibéral à

« Plus de 85 ans d'expérience ».
Un stand de la foire d'armement Israel Defence Exhibition, Tel Aviv, mars 2022

ActiveStills



démuni·e·s (les Mizrahim et/ou ultra-orthodoxes, immigrant·e·s ex-soviétiques) après le démantèlement de l'État-providence pour les citoyen·ne·s israélien·ne·s.

Quatrièmement, l'occupation prolongée (colonisation) et la guerre contre les Palestinien·ne·s sont la carte de visite d'Israël. Arrêtons-nous sur ce point en détail.

Guerre comme marketing

En Cisjordanie, pour les Palestinien·ne·s, il y existe un véritable régime totalitaire militaire avec des centaines de caméras de surveillance et environ 593 points de contrôle reliant l'archipel des 166 enclaves palestiniennes.

En plus des avantages évidents pour les grandes et petites entreprises de construction, d'agriculture, etc. l'occupation de la Cisjordanie est le site où sont testés des centaines de produits de « sécurité » du complexe militaro-industriel israélien, qui sont ensuite vendus à tous les gouvernements du monde (y compris impliqués dans de graves violations des droits de humains et crimes de guerre), commençant par des armes mortelles et des drones, au logiciel de surveillance Pegasus.

L'utilisation de produits de « sécurité », d'armes légères et lourdes dans les territoires occupés, y compris à Gaza, permet de qualifier ces armes de « *testées au combat* » et « *à l'efficaci-*

té prouvée ». Israël et les sociétés privées associées ont transformé l'occupation des territoires palestiniens, l'apartheid et le génocide en une opportunité de marché lucrative à exporter.

Externaliser l'occupation

Après les accords d'Oslo de 1993, la « sécurité » en Cisjordanie (zone A) est sous-traitée par Israël à l'Autorité palestinienne qui réprime toute dissidence. Mais la gestion d'un bon nombre des 593 points de contrôle, procédure humiliante par laquelle doivent passer tou·te·s les Palestinien·ne·s, est confiée à des sociétés privées qui ne rendent des comptes à presque personne.

Afin de dissocier davantage l'armée d'occupation des crimes commis en Cisjordanie, une force de police a été créée. Le travail de cette quasi-milice de soldats religieux est avant tout de protéger les colons illégaux, et les frontières entre colons et soldats sont floues, tout comme la responsabilité pour les crimes.

La « sécurisation » en Cisjordanie implique un réseau de forces de sécurité coordonnées d'Israël, des USA, de l'UE, de la Jordanie et de l'Autorité palestinienne. Ainsi, les Palestinien·ne·s détenu·e·s en Jordanie sont souvent interrogé·e·s en Israël/Palestine sur la base des réponses données auparavant aux services de sécurité jordaniens.

Les checkpoints utilisent également de plus en plus la techno-

logie de reconnaissance faciale et la collecte de données biométriques pour surveiller chaque mouvement. La surveillance est particulièrement forte à Jérusalem-Est et à Hébron, où des caméras peuvent parfois être installées même à l'intérieur des maisons privées des Palestinien·ne·s. Les données collectées sur la vie personnelle sont utilisées à des fins de chantage.

En 2022, la police a installé à Hébron un système télécommandé de dispersion des foules capable de pulvériser des gaz lacrymogènes, de tirer des balles à pointe en éponge et de lancer des grenades assourdissantes. Cette « *prouesse de la haute technologie israélienne* » détermine la cible du tir utilisant l'intelligence artificielle.

Ciblage calculé de civils

Concernant l'IA, un rapport, publié par les magazines israéliens *972* et *Local Call* détaille son utilisation dans les attaques actuelles. Selon lui, la stratégie de Tsahal à Gaza applique la doctrine Dahiya : infliger autant de dégâts que possible aux civil·le·s, dans le but de tourner les Palestinien·ne·s contre le Hamas. Le meurtre délibéré de civil·e·s comme punition collective pour les actions de leurs autorités est la définition exacte du terrorisme.

L'ONG israélienne B'Tselem a également affirmé qu'« *Israël se bat contre les civil·e·s palestinien·ne·s*

et pas contre le Hamas ». De plus, « *l'armée la plus morale du monde* » utilise une IA innovante qui « recommande des cibles à bombarder en temps réel », toujours selon ce rapport.

Israël comme modèle pour l'extrême-droite

Les exportations militaires israéliennes servent, entre autres, de canal diplomatique pour la légitimation et la protection du régime colonial. D'un autre côté, elles arment les forces réactionnaires partout, permettant ainsi la propagation de la surveillance, de la répression et des exécutions (extrajudiciaires) de masse – le terrorisme d'État – dans tous les coins de la planète. Les armes israéliennes testées sur les Palestinien·ne·s et prouvées efficaces peuvent être trouvées partout où se produisent des crimes de guerre majeurs.

Malgré le coup porté à la réputation du Dôme de fer et de ses services de renseignement, l'État sioniste dispose certes d'une puissance militaire importante, mais est politiquement faible. La seule raison du manque de « sécurité » en Israël depuis plus de 75 ans est Israël lui-même. Sa nature coloniale, son occupation et sa politique criminelle quotidienne envers la population palestinienne indigène.

Nadia Badaoui
Version intégrale sur notre site



IDF photo archives

Des tankistes israéliens dans le Sinaï, novembre 1956.

Histoire Internationale Israël

ISRAËL ET L'EXPÉDITION DE SUEZ DE 1956

« Israël est contraint de se défendre ». Cet argument a toujours été avancé pour justifier les opérations militaires de Tsahal. L'agression de 1956 est pourtant une opération visant à préparer l'invasion de l'Égypte par deux puissances coloniales.

A battre le nouveau président égyptien qui a eu l'audace de nationaliser brutalement le canal de Suez ? Un accord secret sera signé dans ce but par l'Angleterre, la France et Israël afin déclencher une opération militaire d'envergure en octobre 1956.

En juin 1956, l'Égypte élit un nouveau président, Gamal Abdel Nasser. Issu d'un groupe de jeunes officiers nationalistes, il va annoncer le 26 juillet 1956 la nationalisation immédiate du canal de Suez, ainsi que sa volonté de bâtir un pays indépendant et au service de sa population.

Passage stratégique pour les communications maritimes et militaires, le canal de Suez est la propriété d'une compagnie anglo-française, qui contrôle aussi une zone de chaque côté du canal. Après 1945, tous les empires coloniaux sont soumis à de fortes contestations internes. L'Angleterre met en place en Égypte un nouveau

royaume (!) formellement indépendant. Un coup d'État militaire verra l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle génération de nationalistes.

Nasser va ainsi devenir le dirigeant qui désire unifier les différents États arabes créés par les puissances coloniales, et se détacher de leur tutelle économique.

Un nouveau contexte mondial

Nasser a compris que les luttes de libération nationale qui éclatent un peu partout dans le monde ont créé un espace politique, à l'avantage de nouvelles forces. Le monde arabe peut utiliser cette situation.

Nasser veut garder les immenses bénéfices issus de l'exploitation du canal de Suez afin de moderniser le pays et répondre aux besoins de base d'une population très pauvre. Le projet de barrage à Assouan, pour réguler les crues du Nil et produire de l'électricité, nécessite un financement colossal. Devant

les conditions inacceptables posées par les banques étrangères, puis le refus de financement des USA, Nasser va exiger le départ des troupes britanniques qui occupent la zone du canal, puis annoncer sa nationalisation.

En Égypte et dans le monde arabe, c'est la liesse. Enfin un chef d'État qui tient tête aux Occidentaux, et qui prend des mesures concrètes. À Londres et Paris, c'est la consternation. La peur d'une extension du nationalisme arabe, avec la menace d'une nationalisation des ressources pétrolières et la perte du contrôle militaire du Moyen-Orient, justifient une réaction immédiate. Le principe d'une action militaire est rapidement acquis.

La France veut aussi supprimer le soutien matériel apporté par l'Égypte au FLN, l'organisation qui mène la guerre d'indépendance en Algérie. Cette alliance reflète bien l'importance des intérêts en jeu.

L'Angleterre est dirigée par un gouvernement conservateur, la France par un gouvernement socialiste, avec à sa tête Guy Mollet. Peu importe, l'essentiel est de maintenir les restes de l'empire colonial et de faire une démonstration de force.

Défaite militaire, triomphe politique pour Nasser

Guy Mollet va impliquer rapidement Israël dans cette alliance contre l'Égypte. L'attaque et l'occupation du Sinaï par Israël précédera le débarquement et le parachutage anglo-français. La France ira très loin, puisqu'elle fournira des armes modernes (tanks et avions) à l'État hébreu, y compris les premiers éléments servant à fabriquer des armes atomiques.

Le début de l'attaque contre l'Égypte passe forcément par la zone de Gaza. Le 13 octobre, la marine française pilonne Rafah, les Britanniques les aérodromes égyptiens, préparant l'offensive terrestre d'Israël. Une rude bataille va se dérouler à Khan Younes, où les troupes égyptiennes résistent. L'aviation et l'artillerie israéliennes ne font pas dans le détail, les pertes civiles sont importantes, et les exécutions sommaires courantes.

Les attaques surprises israéliennes permettent d'occuper le Sinaï, avec la couverture aérienne de l'armada franco-britannique, qui débarque à Port-Saïd début novembre. Les forces armées sont totalement disproportionnées, la surprise a avantaagé les assaillants. Mais politiquement, l'opération va tourner au désastre. La France et l'Angleterre devront retirer leurs troupes, et admettre la perte définitive du contrôle du canal.

L'agression va donner un élan politique aux idées nationalistes et progressistes dans le monde arabe. L'indépendance est légitime et doit aussi être économique. Les richesses des pays doivent servir à lutter contre la pauvreté, les nouveaux régimes parlent de transition vers le socialisme.

La participation d'Israël dans cette alliance impérialiste illustre bien son rôle de poste avancé dans la défense des intérêts économiques et militaires occidentaux. Bien entendu, la chute de Nasser aurait encore renforcé les forces conservatrices des monarchies du Moyen-Orient. Ainsi Israël veillait aussi bien à maintenir la stabilité de la région qu'à écraser toute velléité d'indépendance nationale.

José Sanchez
Version intégrale sur notre site

Pour en savoir plus : Denis Lefebvre,
Les secrets de l'expédition de Suez. 1956,
Ed Perrin 2010.



Eric Roset

La conférence «Quelle solidarité avec la Palestine» organisée par solidarités à Genève a attiré près de 200 personnes.

En mouvement International

QUELLE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN EN LUTTE?

Partout les mobilisations populaires attestent d'une opinion publique mondiale révoltée par le massacre en cours et solidaire du droit du peuple palestinien à jouir de sa liberté et de ses droits. Pourtant, l'impunité d'Israël semble malheureusement sans fin. Après plus de 50 résolutions de l'ONU sans effet, un Conseil de sécurité paralysé, aucune sanction de l'Union européenne et une protection sans faille des États-Unis, quelle solidarité devons-nous mettre en pratique ?

D'abord, il faut continuer les mobilisations par en bas, en particulier dans les rues. Face à la paralysie du système onusien ou aux gouvernements qui ne veulent rien faire voire qui criminalisent la solidarité, ce sont les mobilisations de masse qui permettent de tenir un rapport de force.

De la ville du Cap à la gare de New York, la démonstration d'une solidarité partagée massivement est prioritaire. Ces mobilisations sont aussi importantes en ce qu'elles constituent une résistance à l'ordre néolibéral autoritaire et sécuritaire, dont Israël est un élève modèle, et parce qu'elles agglomèrent les forces de gauche, les organisations antiracistes et les populations non-blanches.

Voilà pourquoi les classes dirigeantes les craignent. Qu'elles les criminalisent là où elles le peuvent, ou les tolèrent là où elles y sont forcées (comme la place Tahrir, reprise par les manifestant·e·x·s 10 ans après la répression du processus révolutionnaire en Égypte). Un seul exemple qui devrait nous inspirer à continuer ces mobilisations : en France, le ministère de l'intérieur et les préfets ont commencé par les interdire, arguant de menaces à l'ordre public voire de complicité avec le terrorisme. Ce n'est que parce que les organisations ont continué à les appeler et ont fait la démonstration de leur caractère aussi déterminé que pacifique, que ces manifestations ont pu avoir lieu.

Front large

Ensuite, pour continuer à mobiliser largement et pour coaliser les forces, il faut des mots d'ordre clairs, larges et unitaires : Dans l'immédiat le cessez-le-feu. Ensuite, le respect du droit international; la fin de la colonisation, de l'apartheid et du blocus de Gaza; le droit au retour des Palestinien·ne·x·s. Bref, le droit des Palestinien·ne·x·s à jouir de leurs droits.

En parallèle des mobilisations et sur la base de ces mots d'ordre, il nous faut travailler à la coalition et à la collaboration de toutes les forces qui luttent pour les droits du peuple palestinien et qui résistent. Partis, syndicats, associations antiracistes, organisations de solidarité

avec la Palestine. Cela passe aussi par l'interpellation des forces de la gauche de gouvernement qui, après plus de deux mois de bombardement de Gaza n'ont pas ou qu'à peine pris position contre la campagne de destruction de Gaza.

Boycott partout

Nous devons également nous joindre à la campagne Boycott Désinvestissement et Sanctions pour «mettre fin à la complicité internationale des États, des entreprises et des institutions dans le régime d'oppression d'Israël» comme l'écrivait un de cofondateur du mouvement le 16 octobre 2023. Certes, le boycott a ses faiblesses, notamment face à l'urgence. Mais il a aussi ses victoires, comme la fin du parrainage de l'équipe de football israélienne par Puma. Surtout, il est un levier pour construire des mobilisations internationalistes plus larges. Et il y a du travail en Suisse, à commencer par Elbit Systems, l'un des principaux fournisseurs de l'armée israélienne avec qui collabore notre armée et à qui elle a acheté 6 drones en 2015 pour 298 millions de francs (*Le Courrier*, 14 décembre 2023). Un matériel cyniquement labellé «testé au combat».

Enfin, nous devons travailler à la solidarité partout : Nous pouvons relayer et mettre en œuvre les campagnes de BDS sur nos lieux de travail. Nous pouvons intervenir dans les syndicats pour qu'ils jouent un rôle dans l'arrêt du soutien en matériel à Israël, comme les Belges dans l'industrie de l'armement nous en ont donné l'exemple. Mais aussi, plus généralement, pour qu'ils mettent en pratique une véritable solidarité internationale avec les travailleur·euse·x·s en Palestine qui sont exploité·e·x·s sur le territoire d'Israël et bombardé·e·x·s à Gaza.

En organisant des conférences publiques pour débattre autant de l'histoire longue qui a mené à la situation tragique que nous connaissons aujourd'hui que de notre solidarité internationale. Les deux conférences publiques que solidarités à organisées à Lausanne et Genève, toutes deux très fréquentées, ont témoigné de l'importance de ce genre de lieu de discussion dans la période sombre que nous traversons. C'est notamment un lieu privilégié pour entendre les voix de la résistance palestinienne démocratique et pour discuter des perspectives stratégiques révolutionnaires régionales. Vive la lutte du peuple palestinien !

Guillaume Matthey



Eric Rosset

Rassemblement à l'occasion de la venue de la transphobe Posie Parker, Genève, 11 juin 2023

Queer Féminisme National

PANIQUE MORALE AUTOUR DES QUESTIONNEMENTS DE GENRE CHEZ LES MINEUR·E·X·S

Le Grand conseil bernois a adopté une motion proposant d'interdire l'accès pour les personnes mineures à « des interventions irréversibles destinées à un changement de sexe ». Entretien avec Adèle Zufferey, psychothérapeute et sexologue, directrice de la Fondation Agnodice et de Centrez3.

Le 6 décembre dernier, le Grand conseil bernois a invoqué le principe de précaution concernant les « interventions de nature irréversible destinées à un changement de sexe » pour les personnes mineures pour adopter une motion qui propose de réserver ces soins aux personnes majeures. Selon toi, quels peuvent être les motifs sous-jacents à cette décision ? Déjà, je précise qu'il n'y a pas d'interdiction complète. Le Grand conseil exhorte les institutions à réserver les traitements dit « irréversibles » aux personnes majeures. Pour autant, le texte dit que c'est quand même possible pour des professionnel·le·x·s de donner ces traitements à des mineur·e·x·s, mais que ça doit être fait avec la plus grande circonspection.

Ils savent que ça aura une portée limitée parce que les personnes pourraient aller dans d'autres cantons pour avoir accès à des traitements, et que les cantons n'ont pas le droit de légiférer sur des objets qui appartiennent à la médecine, et aux professionnel·le·x·s de la santé. C'est donc plutôt une exhortation à éviter d'utiliser ces traitements.

Ce genre de disposition s'ancre dans des paniques morales actuelles qui cherchent à interdire les questions de genre chez les mineur·e·x·s. C'est une polarisation qu'on voit apparaître aux États-Unis, et qui a mené là-bas à des interdictions d'accompagnement de genre des mineur·e·x·s, avec une criminalisation des professionnel·le·x·s mais aussi une criminalisation des parents qui soutiennent leurs enfants en transition.

Cette panique morale vient initialement des milieux évangéliques américains. Elle s'est ensuite beaucoup plus développée en Europe par des politiques d'extrême droite, portées par des personnes qui n'ont jamais vu de jeunes trans. La plupart des gens qui ont écrit des articles ou des livres contre cette thématique, ne sont pas spécialistes des questions de genre.

Le but recherché, c'est de polariser, de pouvoir donner à un électeurat des arguments politiques qui permettent de se faire élire. À mon sens, l'UDC n'en a absolument rien à faire des mineur·e·x·s trans mais comme c'est un sujet où les gens se positionnent, ça donne un argumentaire politique. Alors qu'on parle de santé, on parle de médecine, on parle de psychologie. Ces thématiques doivent rester

dans les domaines des professionnel·le·x·s de la santé qui s'occupent de ces questions. On n'imaginerait pas le conseil d'État légiférer sur quel traitement doit être donné pour des diabètes de type 2.

Derrière ces motifs politiques, il y a une volonté forte de renforcer le contrôle des corps, surtout celui des personnes assignées fille à la naissance. Aux États-Unis, les premières lois pour interdire les transitions chez les mineur·e·x·s, remettaient en question la capacité de discernement de ces dernier·ère·x·s. Dès qu'elles sont passées, ça a été très facile de rendre illégal l'avortement chez les mineur·e·x·s, en disant qu'ils n'avaient pas de capacité de consentement par rapport à leur corps. Ce qui est complètement faux. Toute personne mineure à une capacité de discernement à moins qu'on prouve le contraire.

Cette volonté de contrôle des corps, particulièrement ceux des personnes sexisées, se retrouve dans les racines des discours de la plupart des classes politiques en Suisse.

Quelles peuvent être les conséquences de l'adoption d'une telle motion sur la santé mentale et physique de premier·ère·x·s concerné·e·x·s ? Ça envoie comme message que l'État veut limiter leurs possibilités d'accéder à des traitements qui, pour beaucoup, peuvent sauver la vie. Il y a beaucoup d'études scientifiques internationales qui montrent que l'accompagnement médical, dans les situations où il est recommandé, va permettre une réduction du risque suicidaire. Les jeunes vont emmagasiner cette idée que l'État n'a pas envie de les soutenir.

Plus largement, une décision politique de ce type vient renforcer le sentiment de transphobie ambiant que les jeune·x·s doivent subir. Ça a un impact évident sur leur santé mentale. Indirectement, ça peut également pousser des professionnel·le·x·s de la santé à ne pas vouloir se positionner face à ces interdictions et donc à refuser de prendre en charge des mineur·e·x·s en questionnement de genre, parfois même pour les soins médicaux de base. C'est un risque qui existe, on l'a vu dans certaines études à l'international. Ça va avoir un impact sur la santé sociale. Ça envoie le message contraire au fait de se sentir partie intégrante d'une société qui accueille et soutient les diversités

Propos recueilli par Noémie Mendez
Une version longue de cet entretien disponible sur notre site

LA GRÈVE GÉNÉRALE FÉMINISTE POUR LES SOINS, UN FAIT HISTORIQUE

Le 30 novembre, la première grève générale féministe pour « le droit collectif aux soins » a eu lieu au Pays Basque. 125 manifestations organisées par plus de 1500 comités qui se sont joints à la grève, soutenue par presque tous les syndicats basques.

Durant ces derniers mois, le mouvement féministe et différents agents sociaux, syndicaux et politiques d'Euskal Herria (Pays basque) ont travaillé pour mettre à l'agenda politique la crise des soins et la revendication d'un système publique et communautaire de soins.

Le féminisme a réussi à mettre la question des soins au centre de l'agenda politique du Pays basque. Ces dernières années, le mouvement féministe autonome basque, qui n'est associé avec aucun parti, syndicat ou autre organisation, a réussi à marquer l'agenda et à

politiser pratiquement tous les thèmes touchant les femmes, ceux qui avaient été confinés au cadre privé.

Sur le thème des soins, on a commencé à créer une coordination, dénommée *Denon Bizitzak Erdigunean* (la vie de toutes au centre) durant les mois de pandémie. On a commencé à politiser et à questionner la division entre travail productif et reproductif, la manière injuste dont sont répartis les travaux des soins, la privatisation des soins.

Vu la nécessité de mettre cette crise comme priorité de l'agen-

da politique, on a convoqué pour la première fois en Euskal Herria une grève générale féministe le 30 novembre 2023. Elle était dirigée par le mouvement féministe, mais avec l'adhésion de différents mouvements comme ceux des retraité·e·s et des jeunes d'Euskal Herria, ainsi que de la majorité des syndicats basques : ELA (Solidarité des ouvriers basques), LAB (Commissions ouvrières patriotes), Steilas (syndicat des travailleurs de l'éducation), ESK Sindicatua, Confédération générale du travail, Confédération nationale du travail, EHNE (Union des agriculteurs et éleveurs basques), ETXALDE et HIRU.

Bien que nous convoquions aussi une grève des soins, nous savions qu'un arrêt total n'était pas possible. Mais nous étions claires sur le fait que la lutte pour le droit des soins incombe à toute la société, car nous parlons des vies de toutes et de tous.

C'est la première fois qu'en Euskal Herria est convoquée une grève générale féministe, dirigée par le mouvement féministe. Elle a été historique et le mouvement féministe a rempli ses objectifs : l'organisation des travailleuses du secteur des soins a été renforcée et élargie, on a visibilisé et politisé les travaux non rémunérés qu'effectuent les femmes comme travailleuses sans droits.

La collaboration entre le syndicalisme féministe et le mouvement féministe s'est intensifiée, et des exigences très concrètes de négociation ont été présentées aux interlocuteurs économiques, politiques et sociaux pour faire aboutir un « accord social » décidé durant le processus de la grève.

Maddi Isasi Azkarraga
Traduction du castillan : Hans-Peter Renk
Version intégrale sur notre site

DES PAYSANNES EN LUTTE

Les deux derniers épisodes du *Podcast à soi* réalisé par Charlotte Bienaimé pour ARTE radio est consacré aux paysannes en lutte.

La première partie aborde l'invisibilisation du travail accompli par les femmes actives dans l'agriculture, le maraîchage ou l'élevage. Elle revient notamment sur l'expérience « les elles », un groupe de travail créé par des femmes paysannes pour partager leur expérience du sexisme dans le monde agricole et permet notamment de mettre en évidence les préjugés genrés qui structurent ce domaine et représentent d'importants freins à l'autonomie économique mais aussi organisationnelle de ces femmes.

La seconde partie est consacrée aux rapports qu'entretiennent des femmes éleveuses ou maraîchères à la question animale, et notamment au fait de manger, ou non, les animaux que l'on élève, les œufs qu'ils pondent ou le fromage fabriqué avec leur lait. Elle interroge également les connexions que peuvent établir ces femmes entre leur engagement féministe pour une meilleure reconnaissance de la place des paysannes et des revendications autour de l'accès à l'alimentation pour tou·x·tes.

En combinant récits de vie intime, extraits d'essais littéraires ou politiques et intervention de chercheuse·x·s s'intéressant à la fois à la paysannerie et au courant écoféministe défendu par certaines femmes paysannes, ces deux heures d'écoute apportent un éclairage pluriel sur des vies encore trop souvent invisibilisées. Elles fournissent également un aperçu de la diversité des ressentis et des expériences pour bien comprendre que si « la femme » n'existe définitivement pas, « la paysanne » non plus.

Noémie Rentsch

→ arteradio.com

Action lors de la manifestation du 30 novembre 2023 à Gasteiz



JAB
CH-1211 Genève 2
P.P. / Journal

LAPOSTE
Journal solidaritéS - Case postale 2089 - 1211 GENEVE 2

solidaritéS

429

22.12
2023

C'est quoi
ce journal ?

Vous tenez en main le journal du mouvement anticapitaliste, féministe et écosocialiste solidaritéS, présent avant tout aujourd'hui dans les cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Neuchâtel.

Il joue un rôle indispensable du point de vue de l'information alternative en Suisse

romande, afin que soient relayées les expériences de résistance, dans un contexte mondial où les inégalités se creusent.

Du local au national en passant par l'international, notre bimensuel donne des infos et des clés de lecture sur les thématiques qui nous concernent toutes et tous (travail, santé, logement,

politique internationale, rapports de genre, économie, écologie, culture...).

C'est une gageure de publier un journal militant qui offre à nos lecteurs et lectrices des points d'appui pour les luttes actuelles et à venir; mais il faut bien penser pour agir!

Abonnez-vous!

Abonnements

SOUTENEZ- NOUS, ABONNEZ- VOUS!

- Annuel fr. 80
- Étudiant-e-s, AVS, AI Chômeurs-euses 40
- Soutien 150
- 3 mois à l'essai gratuit!

Vous pouvez vous abonner sur Internet:
solidarites.ch/abonnement

Pour vous abonner, modifier votre abonnement, pour tout changement d'adresse ou toute question concernant l'envoi du journal:

→ **solidarités**
Case Postale 2089
1211 Genève 2
ou abos@solidarites.ch
ou +41 22 740 07 40



Sommaire

- 3** **Formation**
PISA: la lutte des classes
 - 4** **Immigration**
Mêmes droits politiques et sociaux pour tous ceux et toutes celles qui vivent et travaillent en Suisse!
 - 5** **Genève**
« Palestine vivra, Palestine vaincra »
 - 6** **Vaud**
Vers 2024, avec un secrétariat renouvelé
 - 7** **Racisme**
Minuit moins le quart en France
 - 8-9** **Immigration**
La fin du droit d'asile
 - 10-11** **Économie**
Israël: la colonisation comme outil marketing
 - 12** **Histoire**
Israël et l'expédition de Suez de 1956
 - 13** **En mouvement**
Quelle solidarité avec le peuple palestinien en lutte ?
 - 14** **Queer**
Panique morale autour des questionnements de genre chez les mineur.e-x-s
 - 15** **Monde du travail**
Pays Basque: la grève générale féministe pour les soins, un fait historique
- À écouter**
Des paysannes en lutte